

Communiqué de presse

n°2015-2

L'accompagnement vers l'autonomie des « jeunes majeurs » : rapport d'étude

Ce nouveau rapport, consacré à l'accompagnement vers l'autonomie des « jeunes majeurs », a été réalisé à la demande et avec le soutien de l'État. Il se situe dans la continuité des travaux menés par l'ONED, en s'appuyant sur une précédente étude produite en 2009 sur [l'entrée dans l'âge adulte](#) et sur la [revue de littérature internationale](#) relative à l'accompagnement vers l'autonomie des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance réalisée en 2014.

L'ONED a collecté différentes données sur la situation de ce public spécifique en France. Dans ce cadre, un questionnaire a été envoyé aux directions Enfance-Famille des conseils généraux afin d'affiner la connaissance des politiques et des pratiques menées au niveau local. Ces données ont été complétées par des études de documents relatifs aux schémas départementaux de la protection de l'enfance et aux contrats jeunes majeurs. Enfin, l'ONED a procédé à une série d'entretiens avec des jeunes majeurs, des professionnels et des personnes qualifiées, repérées comme « experts » sur le sujet. Une partie de ces entretiens a été réalisée concomitamment à la visite et à l'analyse de services départementaux ou associatifs intervenant en faveur des jeunes majeurs.

Cette étude poursuit deux principaux objectifs : produire un état des lieux sur le cadre juridique, les politiques et les pratiques menées en France autour de l'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs ; améliorer les connaissances disponibles sur ce sujet par l'observation des actions mises en œuvre, en lien avec les préconisations issues de la recherche internationale.

Ce rapport d'étude, ainsi que la revue de littérature internationale sont disponibles en téléchargement en page d'accueil du site de l'ONED www.oned.gouv.fr et parmi [nos publications](#).

Contact presse

Tel : 01 53 06 68 92/direction@oned.gouv.fr